

Sources de bénéfices

Le document suivant est présenté conformément aux directives du BSIF en matière de communication des sources de bénéfices (SDB). Les SDB ne constituent pas une mesure financière définie par les IFRS (Normes internationales d'information financière). Il n'existe aucune méthodologie normalisée en matière de présentation des SDB. Le calcul des SDB dépend de la méthodologie, des estimations et des hypothèses utilisées, et il est sensible à ces éléments.

Les SDB identifient les diverses sources du bénéfice net calculé conformément aux IFRS, et ils donnent une analyse de l'écart entre le bénéfice net réel et le bénéfice net prévu en fonction des contrats en vigueur et des hypothèses formulées au début de la période visée. La terminologie suivante est utilisée dans l'analyse des sources de bénéfices :

Bénéfice prévu sur les contrats en vigueur

Fraction du bénéfice net avant impôt consolidé découlant des contrats en vigueur au début de la période visée qui devait être réalisée en fonction de la concrétisation des hypothèses les plus probables formulées au début de la période visée. Le bénéfice prévu des sociétés de gestion d'actifs correspond à leur bénéfice net avant impôt.

Incidence des affaires nouvelles

Incidence au point de vente sur le bénéfice net avant impôt de la souscription de nouveaux contrats au cours de la période visée. La souscription de nouveaux contrats pourrait entraîner une perte au point de vente, en grande partie parce que les hypothèses relatives aux évaluations sont prudentes par rapport aux hypothèses relatives aux prix et que les frais d'acquisition peuvent dépasser les frais supposés lors de l'établissement des prix. Les pertes liées aux affaires nouvelles découlent souvent de la vente de produits d'assurance-vie individuelle, pour lesquels les marges d'évaluation et les frais d'acquisition sont relativement élevés.

Gains et pertes actuariels

Gains et pertes avant impôt attribuables à la différence entre les résultats réels au cours de la période visée et les hypothèses les plus probables formulées au début de la période visée.

Mesures de la direction et modifications des hypothèses

Incidence sur le bénéfice net avant impôt des modifications de méthodes et d'hypothèses actuarielles ou d'autres mesures de la direction.

Exercice clos le 31 décembre 2014 (en millions de dollars canadiens)	FSL Canada	FSL États-Unis	MFS	FSL Asie	Organisation internationale	Total
Bénéfice prévu sur les contrats en vigueur	784	416	1 040	229	(103)	2 366
Incidence des affaires nouvelles	76	(122)	–	(88)	(1)	(135)
Gains et pertes actuariels	(109)	(124)	–	(15)	(26)	(274)
Mesures de la direction et modifications des hypothèses	68	142	–	20	45	275
Bénéfice d'exploitation (avant impôt)	819	312	1 040	146	(85)	2 232
Bénéfice relatif à l'excédent	112	115	–	79	90	396
Bénéfice avant impôt	931	427	1 040	225	5	2 628
Impôt sur le résultat	(129)	(82)	(363)	(43)	90	(527)
Bénéfice avant les participations ne donnant pas le contrôle, le bénéfice attribuable aux titulaires de contrat avec participation et les dividendes sur actions privilégiées	802	345	677	182	95	2 101
À déduire :						
Participations ne donnant pas le contrôle	–	–	61	–	–	61
Bénéfice (perte) attribuable aux titulaires de contrat avec participation	5	4	–	–	–	9
Dividendes sur actions privilégiées	–	–	–	–	111	111
Bénéfice d'exploitation net (perte d'exploitation nette) lié(e) aux activités poursuivies	797	341	616	182	(16)	1 920
À ajouter : bénéfice d'exploitation net (perte d'exploitation nette) lié(e) aux activités abandonnées						
Bénéfice d'exploitation net (perte d'exploitation nette) lié(e) aux activités regroupées	797	341	616	182	(16)	1 920
À ajouter :						
Ajustements de la juste valeur de droits à des paiements fondés sur des actions émis par la MFS	–	–	(125)	–	–	(125)
Couvertures n'étant pas admissibles à la comptabilité de couverture au Canada	(7)	–	–	–	–	(7)
Autres (y compris la vente de nos activités américaines de rentes et la restructuration)	–	–	–	–	(26)	(26)
Bénéfice net déclaré (perte nette déclarée) lié(e) aux activités regroupées	790	341	491	182	(42)	1 762

Exercice clos le 31 décembre 2013 (en millions de dollars canadiens)	FSL Canada	FSL États-Unis	MFS	FSL Asie	Organisation internationale	Total
Bénéfice prévu sur les contrats en vigueur	738	419	843	196	(131)	2 065
Incidence des affaires nouvelles	98	(106)	0	(87)	14	(81)
Gains et pertes actuariels	100	(31)	0	(2)	(3)	64
Mesures de la direction et modifications des hypothèses	(89)	278	0	7	(94)	102
Bénéfice d'exploitation (avant impôt)	847	560	843	114	(214)	2 150
Bénéfice relatif à l'excédent	114	87	0	76	10	287
Bénéfice avant impôt	961	647	843	190	(204)	2 437
Impôt sur le résultat	(143)	(8)	(318)	(33)	165	(337)
Bénéfice avant les participations ne donnant pas le contrôle, le bénéfice attribuable aux titulaires de contrat avec participation et les dividendes sur actions privilégiées	818	639	525	157	(39)	2 100
À déduire :						
Participations ne donnant pas le contrôle	–	–	44	–	–	44
Bénéfice (perte) attribuable aux titulaires de contrat avec participation	(7)	2	–	–	–	(5)
Dividendes sur actions privilégiées	–	–	–	–	118	118
Bénéfice d'exploitation net (perte d'exploitation nette) lié(e) aux activités poursuivies	825	637	481	157	(157)	1 943
À ajouter : bénéfice d'exploitation net (perte d'exploitation nette) lié(e) aux activités abandonnées		198			2	200
Bénéfice d'exploitation net (perte d'exploitation nette) lié(e) aux activités regroupées	825	835	481	157	(155)	2 143
À ajouter :						
Ajustements de la juste valeur de droits à des paiements fondés sur des actions émis par la MFS	–	–	(229)	–	–	(229)
Couvertures n'étant pas admissibles à la comptabilité de couverture au Canada	38	–	–	–	–	38
Autres (y compris la vente de nos activités américaines de rentes et la restructuration)	16	(992)	–	(7)	(27)	(1 010)
Bénéfice net déclaré (perte nette déclarée) lié(e) aux activités regroupées	879	(157)	252	150	(182)	942

ANALYSE DES RÉSULTATS

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2014, le bénéfice avant impôt prévu sur les affaires en vigueur s'est établi à 2 366 M\$, en hausse de 301 M\$ par rapport à 2013. Cette augmentation du bénéfice prévu s'explique principalement par la hausse du bénéfice net de la MFS découlant de l'augmentation de l'actif net moyen attribuable à l'amélioration des marchés et des souscriptions nettes. La croissance des affaires pour la FSL Asie, la FSL Canada et la Division International de la FSL États-Unis, jumelée à l'incidence du change liée à la dépréciation du dollar canadien par rapport aux devises, a également contribué à la hausse.

Les affaires nouvelles réalisées en 2014 se sont traduites par une perte de 135 M\$, comparativement à 81 M\$ pour l'exercice précédent. Cette diminution est principalement attribuable aux souscriptions enregistrées par la FLS Canada et à la diminution des souscriptions enregistrées par la Division International de la FSL États-Unis. La baisse des taux d'intérêt et l'incidence défavorable du change ont également contribué à la perte.

La perte actuarielle avant impôt de (274) M\$ pour 2014 était principalement imputable à l'incidence de la baisse des taux d'intérêt nets. Les résultats enregistrés au chapitre de la mortalité, de la morbidité, des charges et des autres comportements des titulaires de contrat ont également eu une incidence défavorable, laquelle a été partiellement contrebalancée par l'incidence favorable des activités de placement liées à nos passifs relatifs aux contrats d'assurance et des marchés des actions, ainsi que par l'incidence nette du crédit.

Le profit actuariel de 64 M\$ avant impôt en 2013 découle principalement de l'incidence de la hausse des taux d'intérêt nets, de l'amélioration des marchés des actions et de l'incidence favorable des activités de placement et du crédit net, partiellement contrebalancées par l'incidence défavorable des déchéances et des autres comportements des titulaires de contrat ainsi que des charges.

Pour l'exercice 2014, des modifications d'hypothèses et les mesures de la direction ont entraîné un profit avant impôt de 275 M\$ principalement attribuable à l'incidence favorable des modifications apportées aux hypothèses de réinvestissement économiques en vue de refléter des mises à jour des normes de pratique actuarielle canadiennes, à la libération de coûts de provisionnement futurs estimés reflétant la certitude accrue relative aux exigences réglementaires américaines visant les ententes captives, et à d'autres mises à jour des hypothèses relatives aux placements et de l'amélioration des modèles. Ces incidences ont été partiellement contrebalancées par des mises à jour des hypothèses relatives à l'amélioration de la mortalité et des hypothèses relatives aux déchéances et au maintien des primes. La rubrique « Modifications des hypothèses et mesures de la direction » du rapport de gestion de 2014 présente des renseignements supplémentaires sur ce sujet.

Pour l'exercice 2013, des modifications d'hypothèses et les mesures de la direction ont entraîné un profit avant impôt de 102 M\$ principalement attribuable à l'incidence favorable de la restructuration d'une entente de réassurance interne, déduction faite d'un ajustement des taux de résiliation et des taux de maintien des primes pour la FSL Canada, la FSL États-Unis et la FSL Royaume-Uni.

Le bénéfice net avant impôt relatif à l'excédent s'est établi à 396 M\$ en 2014, en hausse de 109 M\$ par rapport à l'exercice précédent. Cette augmentation était principalement attribuable à l'augmentation des produits tirés des placements excédentaires enregistrés (y compris les profits sur les actifs disponibles à la vente) et à la diminution des paiements d'intérêts sur les titres de créance étrangers par rapport à l'exercice précédent, partiellement contrebalancées par l'incidence de la diminution de l'incidence de la valeur de marché des biens immobiliers.